

# Bachelier en marketing

<b>HELHa La Louvière</b> Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33 Mail : <a href="mailto:eco.lalouviere@helha.be">eco.lalouviere@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Travail de fin d'études			
Code	ECMK3B39TFE	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Barbara PILETTE</b> ( <a href="mailto:barbara.pilette@helha.be">barbara.pilette@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	150		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

L'unité d'enseignement "Travaux de Fin d'Etudes" se développe pour l'essentiel pendant le bloc 3. Elle occupe une place significative dans le parcours d'apprentissage de l'étudiant. Eventuellement, elle est liée au stage en entreprise du bloc3.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

### Acquis d'apprentissage visés

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de la rédaction du travail écrit, il est attendu que l'étudiant soit capable, de façon individuelle :

- de définir les objectifs d'un travail d'envergure,
- de rechercher les informations pertinentes,
- d'analyser, critiquer et synthétiser des informations, des faits, des méthodologies, des outils, ...,
- de choisir les démarches qui conviennent,
- de rédiger et structurer un document en respectant les consignes et les règles de l'art,
- d'utiliser une orthographe, une syntaxe et un style corrects,
- d'utiliser précisément les notions techniques spécifiques au domaine du développement informatique et aux activités y afférentes.

Au terme de la présentation et défense orales du travail de fin d'études, il est attendu que l'étudiant soit capable, de façon individuelle :

- en s'appuyant sur un support multimedia, de structurer un propos, de formuler clairement ses idées et de contextualiser le sujet,
- de présenter un regard critique et réflexif sur le travail réalisé,
- d'employer des termes techniques corrects et adaptés,
- d'apporter des réponses précises et argumentées aux questions posées.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

## Contenu

Le Travail de Fin d'Etudes sera structuré suivant les directives du vade-mecum des Travaux de Fin d'Etudes et conformément au Règlement des Etudes. Il contiendra notamment la présentation du problème, les objectifs et hypothèses de travail, les apports théoriques pertinents, les méthodologies suivies, l'analyse des données, les recommandations, solutions et prolongements éventuels envisageables.

## Démarches d'apprentissage

Le Coordinateur de Section présente les enjeux des Travaux de Fin d'Etudes aux étudiants, généralement d'une part à la fin du bloc 2 et d'autre part au début du Q1 du bloc 3.

Le Promoteur, membre de l'équipe pédagogique du département, suit l'étudiant dans son parcours lié à son Travail de Fin d'Etudes, à travers des réunions, échanges de mails, échanges téléphoniques, lectures de passages écrits qui constitueront le travail final écrit, ... Le promoteur et l'étudiant fixeront de commun accord les modes de communication et leur répartition dans le temps

## Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant est préparé dans son activité d'apprentissage par le Coordinateur de Section (pour l'aspect "enregistrement du sujet" et "présentation préalable des objectifs et démarches à suivre") et surtout du Promoteur.

De nombreux textes législatifs ou documents d'aides sont à la disposition des étudiants :

- le Règlement général des études et le Règlement spécifique du département,
- le vade-mecum (pour étudiants),
- la description des formations, points d'intérêts, ... des membres de l'équipe pédagogique, dans la perspective de la fixation des promoteurs,
- le formulaire d'enregistrement du sujet,
- l'ensemble des Travaux de Fin d'Etudes accessibles au public à la bibliothèque du département, à titre d'exemples,
- la grille d'évaluation du jury des Travaux de Fin d'Etudes,
- un vade-mecum spécifique expliquant, pour le Promoteur, une série de dispositions et conseils pour l'encadrement de l'étudiant.

## Sources et références

L'étudiant consultera des ouvrages en rapport avec la thématique de son Travail de Fin d'Etudes.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports sont énumérés dans la section "dispositifs d'aide à la réussite". Ils sont consultables et téléchargeables sur l'intranet du département (à l'exception du vade-mecum "Promoteur").

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

C'est lors du jury final du Travail de Fin d'Etudes que la cotation est attribuée à l'activité d'apprentissage. L'évaluation

repose sur quatre dimensions :

- le travail de l'année évalué uniquement par le promoteur (10%),
- la forme du travail écrit évalué par le promoteur et les lecteurs (20%),
- le fond du travail écrit évalué par le promoteur et les lecteurs (40%),
- la présentation orale évaluée par l'ensemble du jury de TFE (30%).

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	10	Evc	10
Période d'évaluation			Tvs + Exo	90	Tvs + Exo	90

Evc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse, Exo = Examen oral

## Dispositions complémentaires

### Principe général :

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

**Exceptions :**1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).